

Règlement du concours Facebook "Le Quiz Spécial Marathon O2score"

Article 1 : Organisation

La société EDEL FOR LIFE SA - Siège social: Edel for Life, PSE-B/EPFL 1015 Lausanne - organise sur la Page Fan Facebook de O2score : "Le Quiz Spécial Marathon O2score".

Article 2 : Accès et durée

Le concours se déroule sur internet du 21 avril au 7 mai 2015. Ce concours est ouvert à toute personne physique majeure par le biais d'internet et à l'exception des collaborateurs permanents et occasionnels des sociétés éditrices et de leur famille directe.

La participation au concours se fait exclusivement par internet en se connectant sur la page Facebook O2score : <https://www.facebook.com/o2score>

A ce titre toute inscription/participation par téléphone, télécopie, ou courrier électronique ne pourra être prise en compte.

La fraude avérée ou la tentative de tricherie démontrée d'un participant, notamment par la création de fausses identités permettant de s'inscrire plusieurs fois pourra être sanctionnée par l'interdiction formelle et définitive de participer au concours.

Article 3 : Modalités de participation au concours

Pour participer les candidats devront préalablement :

- Se connecter sur le site Facebook : Le candidat devra posséder préalablement un compte Facebook sans quoi il ne pourra pas accéder à l'application hébergeant le jeu-concours.
- Installer l'application sur son compte Facebook personnel. La notification des alertes de l'application sur le mur du candidat ainsi que l'installation de l'encart sur le profil du candidat restent optionnelles.
Les informations laissées sur le serveur Internet par la personne désireuse de jouer seront transmises à la société organisatrice, laquelle procédera au tirage au sort des gagnants.
- Les gagnants seront désignés parmi les bonnes réponses et seront prévenus par mail de leurs gains.

Un joueur qui se serait créé plusieurs comptes Facebook avec la même adresse et le même nom, serait disqualifié et ne pourrait prétendre au gain qui lui aurait été attribué.

Les inscriptions contrefaites ou réalisées de manière contrevenante au présent règlement entraînent la disqualification du joueur. De même que les inscriptions avec des emails jetables sont strictement interdites. La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable dans le cas de mauvais acheminement du courrier électronique. La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour l'application du présent article. Les participations comportant des données erronées, fausses, incomplètes,

ou illisibles seront invalidées. Toute participation après la date de la fin du concours sera considérée comme nulle.

Article 4 : Dotation

Les dotations seront attribuées aux gagnants à la fin du concours. À gagner :

- 1 tablette Apple iPad
- Des coffrets O2score

Les lots, dont la description précède, seront attribués tels quels aux gagnants et ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèce ou contre toute autre dotation.

Tout prix ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à sa contre-valeur en numéraire, ni à échange pour quelque motif que ce soit.

Article 5 : Publication des résultats et attribution des lots

Le tirage au sort aura lieu le mardi 12 mai 2015. Les gagnants seront prévenus par email de la nature de leur cadeau et des modalités pour l'obtenir.

L'absence de réponse dans les 7 jours suivant la réception de ce message vaudra abandon des prix par les gagnants. Les gagnants devront informer la société organisatrice de toute modification de données personnelles, notamment d'adresse e-mail ou d'adresse physique. La société organisatrice ne pourra être tenue pour responsable des difficultés d'acheminement ou du non acheminement des lots, du fait des données inexactes qui seraient fournies par un gagnant.

Article 6 : Informatiques et libertés

Les informations et données collectées lors de la validation de la participation au concours sont exclusivement destinées à EDEL FOR LIFE SA. Elles sont nécessaires à la participation et à la gestion du concours. En fonction des choix émis par les participants lors de la collecte des données, elles pourront également être utilisées pour informer les participants de l'actualité et des offres commerciales de O2score.

A toutes fins utiles, il est rappelé que EDEL FOR LIFE SA n'est en aucun cas responsable de la politique de confidentialité de FACEBOOK et de l'utilisation des données personnelles qui est effectuée par FACEBOOK conformément à ses conditions d'utilisation du Site FACEBOOK.

Article 7 : Utilisation des données du gagnant

EDEL FOR LIFE SA se réserve le droit d'utiliser le nom des lauréats dans ses publications et sur le site www.o2score.ch.

Article 7 : Droit applicable

Le présent concours est soumis au droit suisse exclusivement.